

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

(Aerosol) Motorlaque

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit (Aerosol) Motorlaque

Nom chimique

Numéro du produit A45-7

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit d'entretien automobile. - Rénovateur

Utilisations déconseillées Pour usage professionnel seulement. Ce produit n'est pas recommandé pour tout usage

industriel, professionnel ou consommateur autres que les utilisations identifiées ci-dessus.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Autosmart International Ltd

Lynn Lane,

Shenstone, nr Lichfield Staffordshire. WS14 0DH

England

www.autosmartinternational.com

Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00) Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

info@autosmartinternational.com

Personne à contacter Mr. Russell Butler

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)

Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00) Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

Numéro d'appel d'urgence

national

ORFILA (01-45-42-59-59)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification

Dangers physiques

Aerosol 1 - H222, H229

Dangers pour la santé humaine

Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 STOT SE 3 - H336

Dangers pour l'environnement

Aquatic Chronic 3 - H412

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

Xn;R20/21. Xi;R38. F+;R12. R52/53.

Physicochimique

Lors d'un échauffement fort se produit une surpression qui peut entraîner une explosion de l'atomiseur. Ce produit est particulièrement inflammable, et exposé à l'air, il peut s'enflammer à la température et à la pression normales. Ses vapeurs peuvent créer spontanément des mélanges explosifs à l'air. Les vapeurs d'aérosols peuvent être enflammées lors de la pulvérisation sur une flamme nue ou tout matière incandescente.

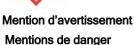
2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger

(Aerosol) Motorlaque









Danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H332 Nocif par inhalation.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à

50°C/122°F.

Contient

XYLÈNE, Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics, NAPHTA LOURD (PÉTROLE), HYDRODÉSULFURÉ, HYDROCARBURES AROMATIQUES EN C8

Mentions de mise en garde supplémentaires

P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au

repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

30-60% **XYLÈNE**

Numéro CAS: 1330-20-7 Numéro CE: 215-535-7 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488216-32-xxxx

Classification Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

Flam. Lig. 3 - H226 Acute Tox. 4 - H312 Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315

R10 Xn;R20/21 Xi;R38

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

30-60%

Numéro CAS: 64742-48-9 Numéro CE: 919-857-5 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119463258-33-XXXX

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Classification Xn;R65. R10,R66,R67.

Flam. Liq. 3 - H226 STOT SE 3 - H336

Asp. Tox. 1 - H304

(Aerosol) Motorlaque

GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS; GAZ DE PÉTROLE

20-30%

Numéro CAS: 68476-85-7 Numéro CE: 270-704-2 Numéro d'enregistrement REACH: Exempt - Article 2(7)(b)

Substance with a Community workplace exposure limit.

Classification

Flam. Gas 1 - H220

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

F+;R12.

Press. Gas, Liquefied - H280

NAPHTA LOURD (PÉTROLE), HYDRODÉSULFURÉ

5-10%

Numéro CAS: 64742-82-1 Numéro CE: 919-446-0 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119458049-33-0000

Classification

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

Xn;R65. N;R51/53. R10,R66,R67.

Flam. Liq. 3 - H226 Asp. Tox. 1 - H304 STOT SE 3 - H336

Aquatic Chronic 2 - H411

HYDROCARBURES AROMATIQUES EN C8

1-2%

Classification

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xn;R20/21,R65,R48/20. Xi;R36/37/38. R10.

Flam. Liq. 3 - H226

Acute Tox. 4 - H312

Acute Tox. 4 - H332

Skin Irrit. 2 - H315

Eye Irrit. 2 - H319

STOT SE 3 - H335

STOT RE 2 - H373

Asp. Tox. 1 - H304

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale

Garder la personne touchée éloignée de la chaleur, des étincelles et des flammes.

Inhalatior

Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Ingestion

Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact cutané

Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact oculaire

Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale

La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

Inhalation

Les solvants organiques peuvent, en cas d'exposition massive, affecter le système nerveux central et provoquer des vertiges, de l'ivresse et, à des concentrations très élevées, perte de conscience et la mort.

Ingestion

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Vertiges. Nausées, vomissements. Les fumées issues du contenu de l'estomac peuvent être inhalées, résultant aux mêmes symptômes que l'inhalation.

Contact cutané

Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau.

(Aerosol) Motorlaque

Contact oculaire

Peut provoquer une irritation oculaire temporaire. Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et/ou larmoiements.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Powder. Agents chimiques en poudre, sable, dolomie, etc. Eau pulvérisée, brouillard ou brume.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes d'azote (NOx). Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Le produit est très inflammable.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Containers close to fire should be removed or cooled with water. Utiliser de l'eau pour maintenir froids les conteneurs exposés à l'incendie et disperser les vapeurs. Faire attention au danger d'explosion.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Eliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections

Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations

Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué si la contamination dans l'air est au dessus du niveau acceptable. Lire et suivre les recommandations du producteur. During application and drying, solvent vapours will be emitted. Eliminer toute source d'inflammation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Bombe aérosol : ne doit pas être exposé aux rayons directs du soleil ou à des températures supérieures à 50°C. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit

(Aerosol) Motorlaque

sec, frais et bien ventilé.

Classe de stockage

Flammable compressed gas storage.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

XYLÈNE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 50 ppm 221 mg/m³ Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 100 ppm 442 mg/m³

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): WEL 1000 mg/m³ Limite d'exposition à court terme (15 minutes): WEL

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

WEL = Workplace Exposure Limit.

Commentaires sur les composants

WEL = Workplace Exposure Limits

XYLÈNE (CAS: 1330-20-7)

DNEL Industrie - Inhalatoire; Court terme : 442 mg/m³

Industrie - Inhalatoire; Long terme : 221 mg/kg/jour Industrie - Contact avec la peau; Long terme : 3182 mg/m³ Consommateur - Inhalatoire; Court terme : 260 mg/m³ Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 65.3 mg/m³ Consommateur - Contact avec la peau; : 1872 mg/kg/jour Consommateur - Ingestion; Long terme : 12.5 mg/kg/jour

PNEC - Eau douce; 0.327 mg/l

- Eau de mer; 0.327 mg/l

Sédiments (eau douce); 12.46 mg/kg
Sédiments (eau de mer); 12.46 mg/kg

Sol; 2.31 mg/kgSTP; 6.58 mg/l

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics (CAS: 64742-48-9)

DNEL Industrie - Contact avec la peau; Long terme : 208 mg/kg/jour

Industrie - Inhalatoire; Long terme : 871 mg/kg/jour

Consommateur - Contact avec la peau; Long terme : 125 mg/kg/jour

Consommateur - Inhalatoire; Long terme: 185 mg/kg/jour Consommateur - Ingestion; Long terme: 125 mg/kg/jour

HYDROCARBURES AROMATIQUES EN C8 (CAS: 90989-38-1)

Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection







Contrôles techniques appropriés

Aucune ventilation particulière requise. Ce produit ne doit pas être manipulé dans un espace confiné sans une ventilation suffisante.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

(Aerosol) Motorlaque

Protection des mains

Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Polyvinyl alcohol (PVA). Caoutchouc nitrile. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané. Prévoir une fontaine oculaire.

Mesures d'hygiène

Prévoir une fontaine oculaire. Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à vapeurs organiques.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Liquide limpide. Liquide.

Couleur

Incolore.

Odeur

Solvant.

Seuil olfactif

Non disponible. Non disponible.

рΗ

Non applicable. Non applicable.

Point de fusion

~ 0°C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

~100°C @ 760 mm Hg

Point d'éclair

~ -2°C (Coupelle fermée).

Taux d'évaporation

>100

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

: 1.8 : :

Pression de vapeur

590 - 1760 kPa @ °C

Densité de vapeur

>1

Densité relative

1.000 @ (20°C)°C

Solubilité(s)

Soluble dans les matériaux suivants: Hydrocarbons.

Coefficient de partage

: 2.3 - 2.8

Température d'auto-inflammabilité

365°C

Température de décomposition

Non disponible.

Viscosité

Indéterminé.

Propriétés comburantes

Non applicable.

Commentaires

(Aerosol) Motorlaque

Les informations déclarées comme "Non disponible" ou "Non applicable" ne sont pas considérées comme pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures de surveillance adéquates.

9.2. Autres informations

Composé organique volatile

Ce produit contient au maximum 685 g/litre de COV.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique

Stable à température ambiante normale. Eviter les conditions suivantes: Heat, sparks, flames. Shocks and physical damage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non applicable. Ne polymérisera pas.

10.4. Conditions à éviter

Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Eviter le contact avec les matières suivantes: Strong oxidising agents. Bases fortes. Strong mineral acids.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles

Bases fortes. Acides forts. Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Un feu créé: Vapeurs/gaz/fumées de: Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes d'azote (NOx).

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques

No significant health hazards when used for designed purpose and application and when used in accordance with instructions.

Autres effets sur la santé

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer. IARC Not Listed. OSHA Not Regulated. NTP Not Listed.

Toxicité aiguë - cutanée

ETA cutanée (mg/kg)

5846.08843537

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)

4.55539359

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Test sur modèle de peau humaine

Scientifiquement injustifié.

pH extrêmes

Scientifiquement injustifié.

Information générale

Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents.

Inhalation

Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Headache. Fatigue. Nausées, vomissements.

Ingestion

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Contact cutané

Nocif par contact avec la peau.

Contact oculaire

Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

Dangers chroniques et aigus pour la santé

(Aerosol) Motorlaque

En raison du faible volume contenu dans le r¿servoir de l'a¿rosol et que son contenu peut difficilement ^tre ing¿r¿, le risque d'empoisonnement est consid¿r¿ comme minime.

Voie d'exposition

Inhalatoire Ingestion.

Symptômes

Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

Considérations médicales

Affections cutanées et allergies.

Informations toxicologiques sur les composants

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Autres effets sur la santé

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoguer un cancer.

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL mg/kg)

5.000

Espèces

Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL mg/kg)

5000

Espèces

Lapin

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité

Dangereux pour l'environnement en cas de rejet dans les cours d'eau.

Informations écologiques sur les composants

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Écotoxicité

The product is not expected to be toxic to aquatic organisms.

12.1. Toxicité

Toxicité aiguë - poisson

Indéterminé.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

Indéterminé.

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

Indéterminé.

Toxicité aiguë - microorganismes

Indéterminé.

Toxicité aiguë - terrestre

Indéterminé.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité

Le produit est biodégradable. Volatile substances are degraded in the atmosphere within a few days.

Informations écologiques sur les composants

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Persistance et dégradabilité

Volatile substances are degraded in the atmosphere within a few days.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

La bioaccumulation sera probablement peu significative à cause de la faible solubilité dans l'eau de ce produit.

Coefficient de partage

(Aerosol) Motorlaque

: 2.3 - 2.8

Informations écologiques sur les composants

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité

Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces. Le produit est insoluble dans l'eau.

Informations écologiques sur les composants

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Mobilité

Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

Informations écologiques sur les composants

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Non applicable.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale

Ne pas percer ou incinérer, même vide. Les aérosols doivent être recyclés dans des installations adéquates. Les aérosols pleins, ou partiellement pleines, doivent être entreposés ou disposés, étant matières dangereuses en accord avec les exigences des autorités locales.

Méthodes de traitement des déchets

Ne pas percer ou incinérer de conteneurs vides à cause du risque d'explosion. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

1950
1950
1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR/RID) AEROSOLS, Flammable
Nom d'expédition (IMDG) AEROSOLS, Flammable
Nom d'expédition (ICAO) AEROSOLS, Flammable
Nom d'expédition (ADN) AEROSOLS, Flammable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 2
Risque subsidiaire ADR/RID

Etiquette ADR/RID 2.1 Classe IMDG 2.1

Etiquette IMDG

Classe/division ICAO 2.1

Risque subsidiaire ICAO Etiquettes de transport

(Aerosol) Motorlaque



14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

Groupe d'emballage 5 (f)

(ADR/RID)

Groupe d'emballage (IMDG)
Groupe d'emballage (ICAO)

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-D, S-U

Code de consignes d'intervention d'urgence Numéro d'identification du danger (ADR/RID)

Code de restriction en tunnels (D)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716).

Législation UE

Dangerous Preparations Directive 1999/45/EC. Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Document d'orientation

Workplace Exposure Limits EH40. Safety Data Sheets for Substances and Preparations. Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131.

Listes pour la santé et l'environnement

Règlement (CE) N° 689/2008 du Parlement européen et du Conseil du 17 juin 2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, amendé.

Classification de danger pour l'eau

WGK 1

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: Autres informations

Information générale

Ce produit est fabrique selon un system qui conforme a ISO9001 et ISO14001.

Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Publié par Autosmart International Ltd, Lynn Lane, Shenstone, Lichfield, Staffordshire, WS14 0DH, Great

Britain.

www.autosmartinternational.com rbutler@autosmart.co.uk Tel +44 (0)1543 481616

(Aerosol) Motorlaque

Date de révision 18/03/2010

Révision 3

Statut de la FDS Approuvé.

Phrases de risque dans leur intégralité

R10 Inflammable.

R11 Facilement inflammable. R12 Extrêmement inflammable.

R20 Nocif par inhalation.

R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

R38 Irritant pour la peau.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 L'exposition répérée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Mentions de danger dans leur intégralité

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

Clause de non-responsabilité

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.